Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 02 JUIN 2025

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**17**
Nombre de pouvoirs	**1**
Votants	**18**
Secrétaire de séance : Pierre SANIER	

L'an 2025, le 02 juin à 18 heures 30, le bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 27 mai 2025, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Pascal LEPETIT (OULINS), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Pierre SANIER (BU), Jean BARTIER (GARNAY), Sébastien LEROUX (DREUX), Talal ABDELKADER (DREUX), Christian BOUCHER (CHERISY).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE), Caroline VABRE (DREUX), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES).

Pouvoir(s) :
Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS).

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du bureau du 05 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

Formant la majorité des membres en exercice (17 présents / 25 membres du bureau).

Secrétaire de séance : Pierre SANIER

DELIBERATION N°BC2025-054 - Approbation du recours à la centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT) et autorisation de signature des conventions de mise à disposition des marchés avec cette centrale d'achat

Rapporteur : Frédéric GIROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
18 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le recours et l'adhésion à la centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT) pour la direction mutualisée des systèmes d'information et de télécommunication ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à conclure les conventions de mise à disposition des marchés avec cette centrale d'achat.

DELIBERATION N°2025-055 - Approbation et autorisation de signature de l'accord-cadre n°2025/24 relatif à la mise à disposition de personnel intérimaire pour la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux Lot n°4 : Ripeurs et agents polyvalents (lot d'urgence)

Rapporteur : Frédéric GIROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
18 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la conclusion de l'accord-cadre n°2025/24 relatif à la mise à disposition de personnel intérimaire pour la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour son lot n°4 : ripeurs et agents polyvalents (lot d'urgence) avec les sociétés suivantes :

- 1ère société au classement : RAS INTERIM ET RECRUTEMENT,
- 2ème société au classement : ADECCO,

sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de 500 000 € HT, et pour une durée de douze (12) mois reconductible trois (3) fois par période de douze (12) mois ;
ARTICLE 2 : AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés.

DELIBERATION N°2025-056 - Approbation et autorisation de signature des conventions de gestion pour la mission d'accompagnement des élèves dans le cadre du service public de transport scolaire avec les communes d'Aunay-sous-Crécy et Saussay

Rapporteur : Frédéric GIROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
18 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les projets de conventions de gestion relatifs à l'accompagnement des élèves dans les transports scolaires avec les communes de Saussay et d'Aunay-sous-Crécy ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer lesdites conventions ainsi que tout document afférent à leur mise en œuvre.

DELIBERATION N°2025-057 - Zone d'activité du Pizoteau à Tremblay-les-Villages : autorisation de cession d'un terrain à la commune

Rapporteur : Frédéric GIROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
18 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la cession de la zone de 2 581 m² correspondant aux parcelles cadastrées A867, A871, A874 implantées sur la zone d'activité du Pizoteau à la commune de Tremblay-les-Villages, au prix de 49 000 €TTC hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'avant contrat de vente, l'acte de vente et tous documents y afférents.

DELIBERATION N°2025-005 - Demandes de subventions 2025 au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
18 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les projets présentés et leurs plans de financement tels que décrits dans le présent rapport ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à solliciter l'ensemble des subventions nécessaires à la réalisation des projets présentés dans le rapport.

DELIBERATION N°2025-006 - Approbation et autorisation de signature de la convention de gestion pour une mission d'entretien des espaces verts aux abords du complexe sportif de Châteauneuf-en-Thymerais

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
18 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la conclusion d'une convention de gestion entre la commune de Châteauneuf-en-Thymerais et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, ayant pour objet de confier à la commune de Châteauneuf-en-Thymerais la mission d'entretien des espaces verts aux abords du gymnase Martial Taugourdeau, situé au sein du complexe sportif de Châteauneuf-en-Thymerais ;

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

La fin de la séance est prononcée à 18h56.

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Service de la vie institutionnelle

Compte-rendu affiché le *2025* Le Président,

Gérard SOURISSEAU

